

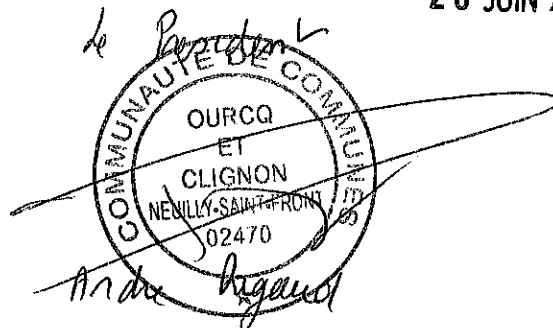
# Commune de **NEUILLY-SAINT-FRONT**

## **PLAN LOCAL D'URBANISME**

### APPROBATION

Vu pour être annexé à la  
délibération en date du :

**26 JUN 2013**



**6a**

**NOTICE SANITAIRE**

## RÉSEAU D'EAU POTABLE

### ✓ *Gestion*

La commune de Neuilly-Saint-Front est alimentée en eau potable par un réseau dont la gestion relève de la compétence du Syndicat des Eaux de la Région de Neuilly-Saint-Front.

Le réseau d'eau potable dessert ainsi les communes de Latilly, Marizy-Saint-Mard, Montgru-Ste-Hilaire, Neuilly-Saint-Front, Oulchy-la-Ville, Priez, Rozet-Saint-Albin, Sommelans et Vichel-Nanteuil. L'exploitation, le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau est déléguée à VEOLIA-EAU par contrat d'affermage.

### ✓ *Provenance*

L'alimentation en eau potable de Neuilly-Saint-Front provient du forage « *Au Cuisien* » de Rassy et des sources du Moncet localisés au sud-ouest du bourg principal de Neuilly. Le captage est protégé par la DUP du 23 octobre 1995.

De manière plus générale, il doit être précisé que ce secteur de la ville est concerné par trois champs captant. Deux champs captants sont actifs tandis que le troisième présente, à l'occasion de fortes épisodes pluvieux, des problèmes de turbidité voire une légère contamination bactériologique. Le syndicat recherche son autonomie et mène des réflexions pour assurer durablement une alimentation en eau potable de la structure tout en respectant les normes de qualité. L'opportunité de créer un nouveau puits fait partie des pistes sérieusement envisagées.

L'unité de production d'eau potable présente une capacité totale de 700 m<sup>3</sup>. A l'échelle du syndicat, l'eau est stockée dans 5 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1000 m<sup>3</sup>.

Des problèmes récurrents de calcaire dans les canalisations, réducteurs de pression et compteurs sont à déplorer ce qui perturbent la distribution en eau et les relevés de consommation.

### ✓ *Distribution sur la commune*

L'eau pompée à partir du forage cuisien est acheminée jusqu'à l'usine des eaux implantée route de Rassy où elle est traitée avant d'être distribuée. A l'échelle du groupement, l'eau est acheminée via une canalisation de 200 mm de diamètre jusqu'aux réservoirs de Ressons (d'une capacité de stockage de 178 m<sup>3</sup> et 400 m<sup>3</sup>) localisés en limite est du territoire de Neuilly-Saint-Front, sur la commune de Vichel Nanteuil. Le réseau est bouclé par l'intermédiaire de Vichel Nanteuil sur le hameau de la Gare.

Par ailleurs, le territoire de Neuilly-Saint-Front compte un réservoir localisé entre les hameaux de Rassy et de Remontvoisin qui permet une desserte des hameaux du sud du territoire et des communes voisines de Priez et de Sommelans.

L'armature générale du réseau de Neuilly peut être hiérarchisée de la manière suivante :

- la partie est de la ville est concernée par un linéaire de canalisations de diamètres importants (200/225 mm) qui contournent l'espace bâti (chemin des Ecoliers, Chemin rural dit de Neuilly-Saint-Front à Maubry, chemin rural n°22 dit de Neuilly à Soissons) avant de regagner la partie haute de la rue de la Gare. En contournant le bourg, ces canalisations ne servent pas directement au support du développement urbain de Neuilly.

Dans la ville de Neuilly, le réseau d'adduction en eau potable s'organise à partir de canalisations principales de diamètres importants qui alimentent notamment :

- dans sa partie est, les rues de la Censusière (100 mm), de la Grande Bruyère (200 mm), des Jonquilles (100 mm), René de Roy (100 mm), des Glycines (110 mm), de Derrière les Halles (110 mm), de la route de Maubry (200 mm)...

- dans sa partie ouest, les extensions urbaines « récentes » (rue de la Croix Belval (160 mm), rue de la Chantraine (110 mm), quartier du Louvroy (100 et 150 mm)...

Ces canalisations structurent les principaux bouclages visibles au sud de l'agglomération.

A noter que la canalisation de 150 mm, visible à l'ouest de l'usine des eaux, le long du chemin rural dit de Neuilly-Saint-Front à Breuil, n'est plus en service.

Dans ces quartiers, la distribution de l'eau est également assurée par des canalisations dites secondaires. De diamètre inférieur à 100 mm, elles complètent la structure principale du réseau en alimentant des groupes de bâtiments. Plusieurs antennes (diamètre souvent inférieur à 60 mm) permettent l'alimentation des constructions en impasses.

Concernant la morphologie du réseau d'eau potable, il peut être mis l'accent sur le diamètre des canalisations qui desservent le centre-ville et le nord-ouest de la ville. La moyenne des canalisations est inférieure à 60 mm de diamètre. Il s'agit d'un réseau ancien et des travaux ont été engagés selon un programme pluriannuel (10 ans) dont l'objectif est de renouveler les canalisations et de renforcer le réseau (diamètres supérieurs attendus).

La morphologie du réseau dans le centre-ville se singularise par ses nombreuses impasses.

L'alimentation en eau potable des différents hameaux du territoire s'effectue dans de bonnes conditions (qualité de l'eau et distribution). A noter qu'à l'intérieur des hameaux, le diamètre des canalisations est inférieur ou égal à 80 mm. Le hameau de Remontvoisin et la zone d'activités de la Sucrerie sont bordés par des canalisations principales de 100 mm de diamètre minimum. Ces canalisations servent de support à la distribution intercommunale de l'eau entre Neuilly et les communes voisines de Priez et de Marizy-Saint-Matz.

Des travaux de renforcement du réseau sont envisagés entre Neuilly et le hameau de Rassy afin d'augmenter le diamètre de la canalisation actuelle (60 mm de diamètre).

La desserte en eau potable sur la commune est plutôt bonne. Aucun problème technique majeur n'a été relevé. Le rendement du réseau était évalué avant lancement des travaux en centre-ville à 92 %.

Ainsi, l'étendue du réseau apparaît adaptée aux besoins actuels de la commune. Les renforcements envisagés sont un facteur favorable à la densification des zones agglomérées. L'état actuel du réseau permet de supporter un développement urbain spatial périphérique.

#### ✓ *Consommation*

A l'échelle du syndicat des eaux, ce sont 3 164 habitants qui sont desservis pour un total de 1 329 abonnés et 1 422 branchements comptabilisés.

Les tableaux ci-dessous illustrent les besoins et l'alimentation en eau du syndicat sur plusieurs années. Concernant la collecte des données, il doit être précisé que celles mises à disposition par le délégataire du service public (Véolia) ne concernent que l'ensemble du syndicat et non les communes individuellement.

#### *Volume d'eau prélevé par ressource et par nature d'eau pour le syndicat*

	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Volume prélevé par ressource (m3)	202 047	219 006	218 537	233 469	6,9%
001-PRO SOURCES DU MONCEY	18 754	3 387	6 484	52 798	7,14%
002-PRO USINE ROUTE DE RASSY	183 293	215 619	212 053	180 671	-14%

Volumes d'eau produits et mis en distribution  
(tenant compte des volumes achetés et vendus à d'autres services d'eau potable, le cas échéant)

Ouvrages	Volumes produits 2010	Volumes produits 2011	% 2010/11 Production	Besoin en eau de l'usine 2010	Besoin en eau de l'usine 2011	Volumes mis en distribution = Production - achat-vente 2010	Volumes mis en distribution = Production - achat-vente 2011	% 2010/11 Distribution
Sources du Montcet	6 484	52 798	714,28%			3 191	-	-100%
Puits Route de Rassy	212 053	180 671	-14,80%			210 101	230 242	10%
Achat USESA						47 180	20 358	-57%
<b>Total Général</b>	<b>218 537</b>	<b>233 469</b>	<b>6,83%</b>	-	-	<b>260 452</b>	<b>250 600</b>	<b>-4%</b>

Note 1: suite aux modifications du mode de distribution de l'eau en 2011 (mise en service du réservoir de Reçons, eau des sources du Montcet dirigées directement vers l'usine de Rassy), des corrections ont été apportées sur les données 2010 pour avoir une cohérence avec 2011.

Note 2 : des modifications doivent être apportées sur le compteur d'arrivée des sources du Montcet à l'usine de Rassy.

Le volume acheté à d'autres services d'eau potable est détaillé ci après :

	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m3)		30 733	40 891	20 358	- 57%
UNION DES SYND D'EAU DU SUD DE L'AISNE		30 733	40 891	20 358	- 57%

Source : rapport annuel du délégataire (VEOLIA) pour le syndicat intercommunal des eaux de Neuilly Saint Front

Volumes vendus et volumes consommés

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises dans l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie du décret du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

Catégorie	2010	2011	%
Appareils Publics	361	202	-44,04%
Bâtiments Municipaux	1 476	1 807	22,43%
Collectifs	3 195	2 832	-11,36%
Domestiques	119 263	119 145	-0,10%
Industriels	4 599	6 368	38,46%
Agricoles	8 212	7 098	-13,57%
<b>Total</b>	<b>139 116</b>	<b>137 452</b>	<b>-1,20%</b>

Source : rapport annuel du délégataire (VEOLIA) pour le syndicat intercommunal des eaux de Neuilly Saint Front

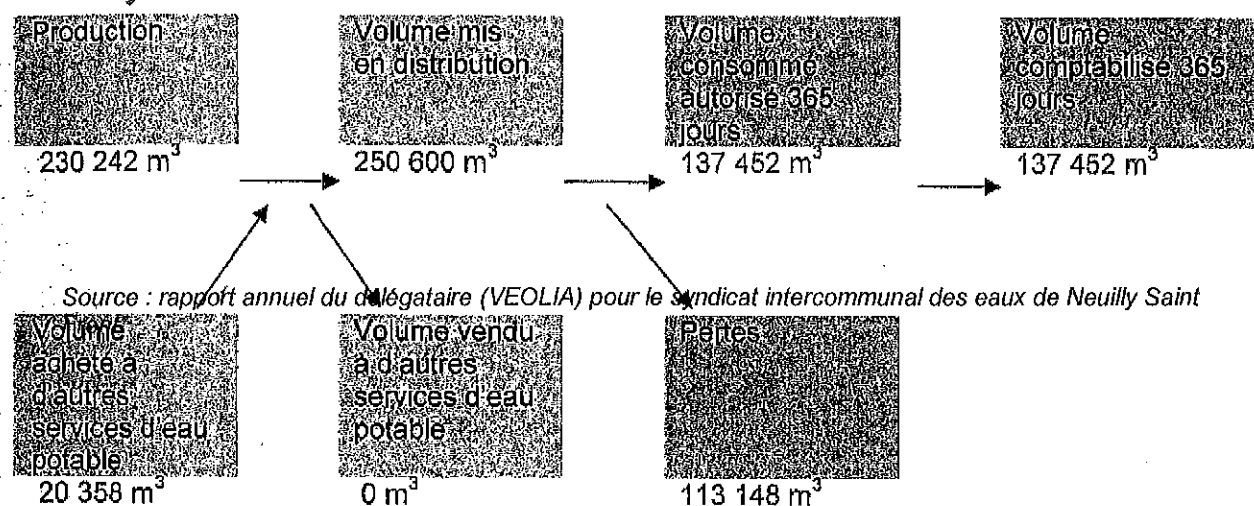
Les volumes vendus à la commune de Neuilly-Saint-Front sont évalués à 79 984 m<sup>3</sup> pour un total de 940 abonnés domestiques. Le volume moyen vendu par abonné domestique à l'échelle du syndicat est de 90 m<sup>3</sup>. Après calcul, il serait de 85 m<sup>3</sup> pour Neuilly-Saint-Front qui compte de nombreux collectifs.

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à 365 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Volume comptabilisé (m3)	139 951	154 228	137 106	137 452	0,3%
Volume consommé autorisé (m3)	139 951	154 228	137 106	137 452	0,3%
Nombre de semaines de consommation	52,33				
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels		356	362	365	
Volume comptabilisé 365 jours (m3)	139 451	158 127	138 242	137 452	0,9%
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	139 451	158 127	138 242	137 452	0,9%

Source : rapport annuel du délégataire (VEOLIA) pour le syndicat intercommunal des eaux de Neuilly Saint Front

### → Synthèse des flux de volumes



Rendement de réseau

Le rendement de réseau est faible mais s'améliore entre 2010 et 2011. Il est essentiellement dû à l'entartrage régulier des compteurs des particuliers, ce qui entraîne un sous-comptage des volumes vendus induisant ainsi un rendement très moyen.

Volumes produits en distribution 2010	Volumes produits en distribution 2011	% 2010/11	Ventes 2010	Ventes 2011	% 2010/11	Linéaire de réseau 2010 (km)	Indice de perte 2010 (m3/km/j)	Rendement de Réseau 2010 (%)	Linéaire de réseau 2011 (km)	Indice de perte 2011 (m3/km/j)	Rendement de Réseau 2011 (%)
280 482	250 600	-3,78%	137 106	137 452	0,25%	49,772	6,79	62,64%	49,772	6,23	54,85%

✓ Qualité

La fiche page suivante expose le bilan des analyses sur la qualité de l'eau sur l'année 2009 qui conclut que la qualité de l'eau est bonne et que l'ensemble des consommateurs peuvent la consommer.



**PREFECTURE DE L' AISNE**  
 Direction Départementale des Affaires  
 Sanitaires et Sociales  
 Service SANTÉ-ENVIRONNEMENT  
 28, rue Fernand Christ  
 02011 LAON cedex  
 ☎ : 03 23 21 52 31

**QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC  
 DU SYNDICAT DE NEUILLY SAINT-FRONT**  
 Secteur alimenté par la source du Moncet  
 ANNEE 2009

### ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION ET DE LA SURVEILLANCE DE L'EAU

D'origine souterraine (nappe des calcaires de Saint-Ouen et marnocalcaires du Marinésien) l'eau qui vous est distribuée provient d'un mélange de 4 sources situées sur la commune de Neuilly Saint Front et dont les **périmètres de protection réglementaire sont en cours d'instauration**. Seul le centre de la commune de Neuilly Saint Front est concerné.

L'eau avant distribution est traitée par désinfection. Les installations concourant à la distribution sont la propriété du Syndicat de Neuilly Saint Front et Véolia Eau en assure l'exploitation.

L'eau fait l'objet d'un contrôle sanitaire périodique portant sur la qualité chimique et micro biologique, réalisé par le service Santé-Environnement de la DDASS en application du Code de la Santé Publique. Par ailleurs, Véolia Eau assure une auto surveillance de la qualité de l'eau produite et distribuée.

Des échantillons d'eau sont prélevés à la ressource, après traitement et en distribution puis confiés pour analyse au laboratoire départemental agréé par le Ministère chargé de la Santé.

En 2009, 9 prélèvements ont été réalisés par la DDASS. Les résultats d'analyse accompagnés d'une conclusion sanitaire ont été transmis au syndicat de Neuilly Saint Front, aux communes concernées et à l'exploitant. Ils sont disponibles en Mairie.

#### Bactériologie

Elle est évaluée par la recherche de microorganismes dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue à la ressource ou en cours de distribution.

Dès qu'une contamination est mise en évidence, il est immédiatement demandé à l'exploitant de prendre sans délai les mesures les plus appropriées pouvant éventuellement comprendre une interdiction temporaire de consommation.

En 2009, 8 analyses ont été réalisées. 100% des analyses sont conformes. En 2007 et en 2008, 100% des analyses étaient conformes.

#### Nitrates

Les nitrates présents dans les eaux souterraines proviennent de la dégradation naturelle de la matière organique, des eaux usées et des engrais azotés. L'eau ne doit pas contenir plus de 50 mg/l de nitrates.

Tout au long de 2009, l'eau distribuée a respecté cette valeur. La teneur moyenne est de 14,3 mg/l et la teneur maximale de 39,9 mg/l.

#### Pesticides ou produits phytosanitaires

Leur présence dans les ressources en eau est la conséquence d'une maîtrise insuffisante de leur utilisation. Même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés durant toute une vie. Par précaution, les exigences réglementaires pour les eaux de boisson ont été fixées à des valeurs bien inférieures aux seuils de toxicité connus.

En 2009, 2 analyses ont été réalisées au réservoir du Moncet. De l'atrazine (0,04 µg/l) et de la déséthylatrazine (0,13 µg/l) ont été détectées à des valeurs inférieures et supérieures à la norme (0,1 µg/l).

#### Dureté

La dureté exprime dans une unité particulière la teneur de l'eau en calcium et magnésium. Avec une dureté de 41°f, l'eau est très calcaire.

#### Fluor

Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans les eaux. A faible dose il prévient la carie dentaire. Des excès peuvent à contrario conduire à des fluoroses dentaires voire osseuses. Pour l'eau de boisson, la valeur optimale se situe entre 0,5 et 1,5 mg/l. En dessous de 0,5mg/l, un apport complémentaire peut être envisagé par utilisation régulière de sel de cuisine fluoré ou par prise de comprimés fluorés après avis médical. La teneur en fluor est de 0,28 mg/l.

#### Plomb et saveur de l'eau

A l'échelon national un programme général de réduction des expositions au plomb des populations est en cours de développement. Un volet de ce programme concerne les apports liés à l'eau. Bien qu'exempte de plomb à la ressource, l'eau distribuée peut momentanément en contenir après stagnation prolongée dans les tuyauteries en plomb (la nuit par exemple).

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel signalez-le à l'exploitant. En attendant, quelques gestes simples permettent d'améliorer le goût et la qualité de l'eau : laissez couler l'eau quelques instants jusqu'à obtenir de l'eau fraîche au robinet

### CONCLUSION

L'eau distribuée en 2009, a satisfait les exigences réglementaires de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés au cours du contrôle sanitaire. La surveillance des pesticides sera maintenue. Des travaux sont en cours pour interconnecter les deux réseaux alimentant le syndicat. Le mélange permettra de baisser la valeur en pesticide de l'eau distribuée.

**L'eau est de bonne qualité, tous les habitants peuvent la consommer**

## RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

### ✓ Les eaux usées

Le bourg de Neully possède un réseau collectif d'assainissement, dont la gestion est communale ; l'exploitation du réseau est confiée à la VEOLIA-EAU sous la forme d'un contrat d'affermage.

Les hameaux (dont Maubry) et écarts bâtis disposent d'un assainissement autonome. La commune projette d'étendre le réseau collectif d'assainissement aux hameaux de Rassy, de Maubry et à la zone d'activités de la Sucrerie, ce que confirme le zonage d'assainissement communal approuvé le 16 décembre 2004.

La desserte des hameaux de Breuil et de Remontvoisin pourrait être envisageable dans le cadre de la création d'un dispositif d'assainissement collectif avec la commune voisine de Priez.

L'étendue du réseau est évaluée à 19 km. La composition du réseau d'assainissement de la commune est mixte. Le réseau est de type unitaire (collecte des eaux usées et des eaux pluviales) dans la partie centrale, nord et ouest de la ville.

**Tableau de synthèse de la composition du réseau**

Canalisations		Qualification
Canalisations de gravitaires (ml)	18 612	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	4 947	Bien de retour
dont unitaires	9 585	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	4 080	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		
dont eaux usées (séparatif)	360	Bien de retour
	360	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	0	Bien de retour

Source : rapport annuel – VEOLIA – agence Aisne Sud – Château-Thierry

Il est de type séparatif dans les parties est, sud et nord-ouest de l'agglomération.

La création du quartier des Louvroy, à l'entrée ouest de la ville, a donné lieu à la mise en place d'un réseau de type séparatif.

Le réseau d'assainissement se compose de conduites permettant l'acheminement des eaux usées en direction du nord-ouest de l'agglomération. Il est précisé qu'à l'extrémité sud-est de la ville, il existe une conduite de refoulement et un poste de relèvement qui assurent le fonctionnement du réseau en compensant les différences altimétriques. Pour le reste, l'acheminement des eaux usées s'effectue en mode gravitaire.

Ainsi, les eaux collectées regagnent la station de refoulement implantée en bordure du ruisseau de la Grille et de la rue du Moulin des Prés au nord-ouest du bourg. Les eaux sont relevées vers une canalisation existante le long de la RD 79.

Au final, les eaux usées de la ville sont traitées à la station d'épuration localisée aux abords de la zone d'activités de la Sucrierie.

La station d'épuration présente une capacité de traitement de 2 250 équivalents/habitants (d'après la D.U.P.). La station d'épuration est capable de supporter un développement de l'urbanisation dans le sens où les travaux engagés sur le réseau permettront progressivement de décharger la station d'épuration du traitement des eaux claires (réseau unitaire) et d'augmenter les marges utiles au traitement des eaux usées).

La conformité réglementaire des boues rejetées (arrêté préfectoral et directive européenne) est évaluée à 100 %.

Les eaux épurées sont rejetées dans l'Ourcq, via le ruisseau de la Grille, qui borde l'est de la zone d'activités.

- *Les eaux pluviales*

S'agissant des eaux pluviales, la commune dispose d'un réseau collecteur sur une large part de la ville. Les eaux pluviales recueillies sur la commune sont dirigées et rejetées en plusieurs points, dans le fossé du Rouillard et le ruisseau de la Grille. Dans le cadre du réseau d'assainissement de type unitaire (environ 50 % du réseau actuel), une partie des eaux pluviales est rejetée dans la station d'épuration. Des travaux sont en cours pour renouveler les canalisations et « dévier » ces charges d'eau claires.

La bonne gestion de ces eaux pluviales constitue un enjeu pour la pérennité de la ressource en eau (pollution).

Il est utile de rappeler que la législation française, au travers de la loi sur l'eau, oblige à la mise en place d'un dispositif de traitement des eaux pluviales selon l'importance du projet, ce qui est un garant de la pérennisation de la ressource en eau.

## COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

La commune de Neuilly-Saint-Front compte environ 2 200 habitants, ce qui représente plus de 2 750 kg de déchets par jour.

La Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon dispose de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers sur son territoire soit 32 communes pour 9 838 habitants. Elle a transféré à Valor'Aisne (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'Aisne) la partie traitement.

La collecte des déchets ménagers est déléguée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 à la société « Sita Dectra » par un contrat de 5 ans.

La collecte des ordures est organisée sur la commune, tous les lundis pour les ordures ménagères, tous les mercredis pour les corps creux et une fois par mois le jeudi pour les verres.

L'analyse ci-après est tirée du « rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers » produit par la C.C.O.C.

### B) Les tonnages des déchets collectés en porte à porte

année	Ordures ménagères	verre	emballages	papiers	encombrants
2001	3 143,059	285,84	155,98	178,28	272,29
2002	3 244,79	308,85	137,94	174,32	376,02
2003	3 130,42	316,17	188,25	170,72	180,48
2004	3 206,66	364,08	183,60	172,04	121,24
2005	3 153,76	356,13	177,71	169,23	127,11
2006	3 220,12	280,42	186,98	160,10	103,18
2007	3 227,56	249,73	194,02	145,31	103,18
2008	3 158,62	237,20	194,67	135,02	89,38
2009	2 715,88	318,65	416,98		96,44
2010	2 597,64 ☺	356,32 ☺	421,92 ☺		83,82 ☺

Soit :

- ❖ Pour le verre une augmentation de 37,67 tonnes par rapport à 2009
- ❖ Pour les emballages recyclables : une augmentation de 4,94 tonnes par rapport à 2009
- ❖ Pour les ordures ménagères 2 597,64 tonnes ont été collectées, soit une diminution de 118,24 tonnes par rapport à 2009

Toutefois, les mauvaises conditions climatiques du mois de décembre (fortes chutes de neiges) ont perturbé la circulation et annulé la collecte des déchets pendant deux semaines pour certaines communes.

Les tonnages non collectés en décembre 2010 se reporteront sur janvier 2011.

L'augmentation de verre collecté est à souligner.

Ces résultats sont très encourageants, mais la communication doit être maintenue car il faut encore diminuer le tonnage des ordures ménagères, et poursuivre la hausse du tonnage des recyclables.

Année	2008	2009	2010
Ratio des déchets stockés en Kg / an' habitant	336	273	259

La Communauté de Communes et les deux pharmacies de son territoire (Aubert – Bussy à La Ferté Milon et la pharmacie de Neuilly Saint Front) ont signé une convention pour la collecte des DASRI : Déchets d'Activités de Soins et de Risques Infectieux.

Les particuliers en auto traitement (diabète, sclérose en plaque, hépatites....) dont la pathologie génère l'utilisation de seringues peuvent se procurer une boîte jaune de 2 litres dans l'une des deux pharmacies. Ce mini conteneur sécurisé, une fois plein est rapporté à la pharmacie afin d'être pris en charge par un prestataire (sanicollecte 60) avec lequel la C.C.O.C a signé une convention.

Les habitants bénéficient de l'accès à la déchetterie située dans la zone d'activités de la Sucrerie, au nord du territoire communal. Les deux tableaux ci-dessous, tirés du rapport évoqué plus haut, montre une hausse de fréquentation du site et des différents déchets collectés ainsi que leur destination en vue de leur traitement ou valorisation.

a) *fréquentation de la déchetterie*

année	Nombre de visites
2003	4 426
2004	7 817
2005	8 845
2006	9 289
2007	10 774
2008	10 364
2009	10 584
2010	12 177

<b>déchets</b>
Encombrants
Végétaux
Cartons
Métaux
Gravats
bois
Peintures
Produits chimiques
Emballages souillés
Produits phytosanitaires
Aérosols
Huile (en litres)
Piles (en fût de 200 litres)

Fraction collectée	Destination en sortie de collecte
Encombrants	Capoulade à Iles les Meldeuses
gravats	RVM à épaux bézu ou Capoulade à Iles les Meldeuses
Déchets verts	Ferme d'épaux Bézu
Métaux	KEBLI à Villers Bretonneux
Cartons	CAT de Fontenoy puis cartonnerie
batteries	KEBLI à Villers Bretonneux
DMS divers	SARP Industrie Ecovalor à Pont -ste-maxence